

Nom Maire Adresse Mairie Code postal / Commune

> Collectif Plein La Vue 22 rue Cyrano 69003 Lyon

Lyon, le 15 avril 2020

Pour votre collectivité : réduire les dépenses d'énergie et de la pollution lumineuse

Madame la maire,

En cette période inédite, le Collectif Plein la Vue a mis en pause son travail de plaidoyer local auprès des collectivités concernant le Règlement Local de Publicité intercommunal. Le temps est au soutien plein et entier des personnes et familles atteintes par le Covid19, ainsi qu'aux soignants et à tous les travailleurs impliqués de près ou de loin dans la gestion de cette crise.

Au-delà du plaidoyer habituel, nous avons souhaité apporter tout de même notre contribution en ces moments inédits, et proposer des bonnes pratiques à adopter, avec toujours en ligne de mire la volonté de contribuer à l'intérêt général et à améliorer le cadre de vie pour les habitants de la Métropole de Lyon : nombreux sont les citoyens à nous faire remonter et constater des situations d'éclairages inutiles en cette période de confinement. Ainsi, nombreuses sont les vitrines et enseignes qui sont restées allumées depuis le 17 mars. Le constat est le même concernant différents éléments secondaires de l'éclairage public à commencer par les publicités sur mobilier urbain alors que leurs destinataires sont confinés chez eux et que les informations d'intérêt général portent, lorsqu'elles sont présentes, sur des événements prévus pour le mois de mars.

C'est à ce titre que nous nous adressons à vous aujourd'hui. Une mesure qui tirerait du positif de la crise actuelle, tout en étant utile pour l'environnement, serait de réduire, sur votre domaine public, l'éclairage là où il est moins ou pas utile. Nous vous invitons par ailleurs à relayer notre proposition aux associations de commerçants concernant l'extinction des enseignes et vitrines des commerces restés fermés.

Que ce soit pour les commerces ou les collectivités, ces mesures de bon sens ont surtout deux vertus :

- D'une part **réduire les factures énergétique**s. Et ceci participe, même à petite échelle, à réaliser des économies financières nécessaires en cette période,
- D'autre part **réduire la pollution lumineuse**. Ce phénomène présente aujourd'hui des troubles connus sur la biodiversité : c'est la deuxième cause de mortalité chez les insectes (et notamment les pollinisateurs), cela désoriente les oiseaux, trouble le nourrissage des chauves-souris... Cela perturbe également les cycles circadiens chez



les personnes et affecte, en conséquence, le sommeil déjà malmené par la situation de confinement chez beaucoup d'individus.

Qu'il soit question d'économie d'énergie ou de baisse de la pollution lumineuse, cela participe aux bonnes pratiques à mettre en place, en concorde avec les enjeux climatiques actuels et avec les attentes d'un nombre grandissant de concitoyens.

Nous espérons que cette proposition trouve un écho positif auprès de vous. Les mesures qui seront prises dans ce sens relèvent d'initiatives positives qui participeront à adoucir le contexte difficile dans lequel nous sommes.

Veuillez recevoir, Madame la Maire, nos sincères salutations.

Gabrielle Joint et Anthony Geoffroy, Co-présidents du Collectif Plein la Vue